



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
Service Eau**

Affaire suivie par Stéphane DEXPERTS  
Tél : 05 59 80 87 98  
Mél : ddtm-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

## **SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC**

### **sur le projet d'arrêté fixant les périodes d'ouverture de la pêche en eau douce pour les espèces migratrices pour l'année 2024**

#### **Dates et lieux de consultation**

Conformément à l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement, le projet d'arrêté sus-visé a été mis en consultation du public par voie électronique sur le site Internet des services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques.

La consultation a eu lieu du 14 novembre 2023 au 5 décembre 2023 inclus.

Le public a pu faire valoir ses observations :

- par courrier électronique à l'adresse suivante : [ddtm-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:ddtm-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)
- par courrier à l'adresse suivante :

Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques  
Service Eau – Cité administrative – Boulevard Tourasse – CS 57577  
64032 Pau Cedex

#### **Synthèse des observations du public**

Il n'y a pas eu d'observation du public émise lors de la consultation.

Pau, le **15 JAN. 2024**

LE PRÉFET,  
Pour le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,  
et par subdélégation,  
La cheffe du service Eau,

Juliette FRIEDLING